

REPUBLIQUE DU SÉNÉGAL
Un Peuple – Un But – Une Foi

Ministère: Ministère de l'Energie, des Mines et du Pétrole

Agence Sénégalaise d'Electrification Rurale (ASER)
Structure : ASER

GESTION : 2025

1.L'Agence sénégalaise d'Electrification rurale (ASER), agissant au nom et pour le compte du ministère de l'Energie, du Pétrole et des Mines (MEPM) comme maître d'ouvrage délégué, exécute au titre de la Gestion 2025 dans le cadre du Budget consolidé d'Investissement, un accord de prêts avec le fonds Vert Climat, un programme de passation de marchés publics.

2.Les acquisitions, par voie d'appels d'offres et manifestations d'intérêts concernent les domaines suivants :

2.1 Services de Consultants :

Sur financement du Fonds Vert Climat

-Sélection de consultants pour l'étude environnementale et sociale du projet ;

-Sélection de consultant pour étude et ingénierie détaillée (Planification, études, appui passation des marchés), contrôle et supervision des travaux - PROJET

FONDS VERT CLIMAT.

2.2 Prestations de services

Sur financement Budget consolidé d'investissement

-Entretien et réparation des véhicules de l'ASER ;

3. Les acquisitions, par demande de renseignement et de prix (simple, restreinte, et/ou ouverte) concernent les domaines suivants :

Sur financement Etat

3.1 Fournitures

- Achat de fournitures de bureaux et de consommables informatiques ;
- Achat d'Equipements informatiques ;
- Achat de mobiliers et matériels de bureau ;
- Achat de fontaines et Eau ;
- Confection de supports de communication et de promotion de l'ASER

3.2 Prestations de services

- Nettoisement des locaux de l'Agence ;
- Entretien et réparation du matériel de froid et du système électrique ;
- Entretien plomberie et menuiserie ;
- Entretien et maintenance informatique et du matériel de reprographie ;
- Service de géolocalisation.

3.3 Services de consultants

- Sélection de consultant pour l'audit et le commissariat aux comptes.

4. Les avis spécifiques de passation de marché seront publiés dans un journal de grandes diffusions ainsi que sur le site web de l'ASER.

5. Les marchés seront passés conformément aux dispositions du décret 2022-2295 du 28 décembre 2022 portant Code des marchés publics et pour certains des directives des bailleurs.

6. Les soumissionnaires potentiels : i) entrepreneurs de travaux, ii) fournisseurs de biens & d'équipements, iii) prestataires de services intellectuels (consultants), qualifiés et satisfaisant aux critères d'éligibilité, sont priés de manifester leur Intérêt à l'Agence sénégalaise d'Electrification rurale en envoyant, à l'adresse ci-dessous indiquée au plus tard le 28 février 2025 :

Adresse postale ASER : Lot n°39 A/D Pyrotechnie

Sacré Cœur 3 - Cité Keur Gorgui DAKAR - SENEGAL

Boîte Postale n° : 11131

Tél : 33 849 47 12/17

Fax : 33 849 47 20

E-mail : aser@aser.sn

7. Toute demande de renseignement complémentaire devra être envoyée à l'adresse susmentionnée.

Le Directeur général